



REGLEMENT DE LA CONSULTATION

MARCHE DE FOURNITURE ET DE SERVICE POUR LA LOCATION ET LA MAINTENANCE DE 3 PHOTOCOPIEURS ou SYSTEMES D'IMPRESSION

ARTICLE 1 : OBJET ET FORME DE LA CONSULTATION

Le présent marché a pour objet la location et la maintenance de 3 photocopieurs numériques ou systèmes d'impression neufs au collège du Bois d'amour à BILLERE. Le présent marché est un marché à procédure adaptée selon les dispositions de l'article R2123-1 du code de la commande publique.

ARTICLE 2– DUREE DU MARCHE – PERIODE D'EXECUTION

Le marché est conclu à compter de sa notification (juin-juillet 2021).

Les matériels devront être livrés, installés et opérationnels la dernière semaine d'août 2021 (semaine 34 – semaine de pré rentrée scolaire avec de nombreux travaux de reprographie !).

La durée du marché est de 48 mois ; le marché débutera à compter de la mise en place et de la mise en fonctionnement de tous les matériels.

ARTICLE 3 – ALLOTISSEMENT

Ce marché comprend un **lot unique** : la location et la maintenance de 3 photocopieurs ou systèmes d'impression neufs. La candidature doit concerner l'ensemble du lot. A défaut, elle sera automatiquement rejetée.

ARTICLE 4 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours (cent vingt jours) à compter de la date limite de réception des offres.

ARTICLE 5 – PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront entièrement rédigées ou traduites en langue française et exprimées en euro. Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par lui :

Pièces de la candidature :

- La lettre de candidature incluant l'habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement momentané d'entreprises
- La déclaration du candidat incluant :
 - o Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat
 - o Le cas échéant, si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du jugement prononcé à cet effet
 - o Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffres d'affaires concernant les services objets du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;
 - o Les renseignements concernant les capacités professionnelle et technique de l'entreprise :
 - Liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

Les formulaires de déclaration du candidat DC1 et DC2 sont librement téléchargeables sur le site du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie : www.minefi.gouv.fr

Pièces de l'offre :

- L'acte d'engagement (ATRI1) complété et signé et les annexes 1, 2, 3 et 4 renseignées
- Le cahier des clauses particulières (CCP)- P7 signée
- Un mémoire technique incluant :
 - o Les fiches techniques des appareils proposés
 - o Une fiche descriptive détaillée portant sur le mode opératoire des interventions de maintenance préventive et curative et indiquant les engagements du candidat en terme de délai d'intervention, de remise à disposition et éventuellement de remplacement des matériels
 - o Toute information relative au suivi commercial dédié au présent marché ainsi que l'engagement du candidat en terme de délai de livraison et d'installation du matériel à réception de la notification du marché
 - o Toute information relative au savoir faire des candidats en matière de protection de l'environnement et progrès social (indications quant à la consommation réduite des copieurs en mode veille et marche, description du cycle de vie du copieur, matériaux composants le copieur et les consommables et traitement des déchets)
 - o Toute information sur un système de gestion des comptes et copies proposé

ARTICLE 6– MODALITES ET DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront transmises sous dématérialisée sur la plateforme AJI.

Date limite de réception des offres : 29/04/21 à 12h .

ARTICLE 7 – LES CONDITIONS D’ATTRIBUTION DU MARCHE

- Les critères relatifs à la candidature sont :

- Les capacités financières
- Les capacités professionnelles et techniques évaluées en fonction de la liste des principaux services réalisés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé
- Liste, le cas échéant, des clients où sont installés des matériels identiques à ceux proposés dans l’offre

- Le jugement des offres :

Le jugement des offres sera effectué, après éventuelle négociation avec le(s) candidat(s).

L’attribution du marché se fera auprès du fournisseur qui présentera l’offre jugée économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères pondérés suivants :

- Le coût de la location -5 points
- Le coût des copies couleur et noir et blanc -5 points
- La valeur technique des appareils (évaluée au regard des fiches techniques, essai des matériels...) -5 points
- La qualité des prestations de maintenance (délai d’intervention, périodicités ...contenu du mémoire technique) , de livraison , de solutions éventuelles de gestion des travaux et des utilisateurs proposées ... et la politique environnementale de l’entreprise (consommation d’énergie des appareils, niveau sonore, reprise des cartouches usagées...) – 5 points

L’offre répondant le mieux à chaque critère aura la note maximale, soit **5 points**. Les offres qui suivent seront notées de la façon suivante (et ce sur chaque critère): note maximum - (son rang dans le classement) x coefficient de notation (le coefficient de notation étant égal à la note maximale divisé par le nombre de candidats).

ARTICLE 8 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tout renseignement vous pouvez contacter Valérie ABADIE, gestionnaire du collège : tel : 05 59 32 18 90 – fax : 05 59 32 38 34

Mail : gest.0640606l@ac-bordeaux.fr

Attention : le collège est fermé du 12 au 25/04/21.